



undefined



11 mars

http://telquel.ma/2015/03/11/pme-comment-profiler-aides-berd_1437885



La Berd subventionne des missions de conseils pour les PME marocaines. Qui peut en bénéficier, quel est leur intérêt? Telquel.ma fait le point.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) est présente au Maroc depuis 2012. Elle a une double mission : financer des entreprises (comme le font les autres banques) et apporter une assistance technique. Pour ce dernier volet, elle propose deux programmes aux PME marocaines. Invité à la Chambre française de commerce et de l'industrie du Maroc (CFCIM) ce 11 mars, Rachid El Amrani de la Berd, a détaillé l'intérêt de cette assistance et les conditions à remplir pour en profiter.

En quoi consistent les programmes ?

Au Maroc, la Berd propose deux programmes, financés par l'Union européenne: une consultance locale et un accompagnement industriel international. Concrètement, l'institution finance une mission de consultance, assurée par un conseiller marocain dans le premier cas et étranger dans le second. Pour le deuxième programme, le suivi dure au minimum un an, durant lequel un consultant assiste la PME pendant une semaine complète toutes les cinq semaines. Le Conseil s'adapte bien sûr à la demande : stratégie, organisation, management... « *Nous avons un petit catalogue mais à titre purement indicatif, explique*

Rachid El Amrani, qui donne l'exemple d'une entreprise de Tétouan qui voulait de l'aide pour réaliser une étude afin d'estimer le potentiel d'une carrière.

Quels sont les critères de sélection ?

Pour bénéficier de la consultance locale, la PME ne doit pas avoir plus de 250 employés et doit exister depuis au moins deux ans. L'actionnariat doit majoritairement être privé et marocain. En outre, l'entreprise doit pouvoir supporter entre 25 et 75 % des frais de consultance. Lorsque la direction est majoritairement féminine, la Berd apporte une subvention 5 à 10 % plus élevée. Enfin, la mission ne doit pas excéder 120 000 dirhams.

Pour profiter de l'accompagnement industriel international, la PME doit compter entre 100 et 500 employés avoir un chiffre d'affaires compris entre un million d'euros et 50 millions d'euros. Il s'agit de missions de conseil qui coûtent (en moyenne) environ 600 000 dirhams. La Berd les prend en charge de 80 à 90 %. Les entreprises doivent cependant avancer les frais de consultance.

Cependant, le représentant de la Berd l'assure, la mission peut débuter deux à trois semaines après la demande, et le remboursement a lieu en général trois semaines maximum après la mission.

Une même entreprise ne peut pas bénéficier de plus de trois subventions à la mission de conseil.

D'où viennent les conseillers ?

Dans le programme d'assistance locale, la Berd travaille avec 157 cabinets de conseil de référence. La banque propose un conseiller et l'entreprise choisit en dernier ressort. Quant au programme d'accompagnement industriel international, la Berd s'entoure seulement de conseillers seniors. Pour intervenir dans une entreprise marocaine, ils doivent obligatoirement être étrangers, « *pour qu'ils aient un regard neuf, qu'ils ne soient pas influencés* », précise Rachid El Amrani.

Lire aussi : [Les cabinets de conseil en management s'organisent en association](#)

Quel est l'intérêt ?

D'après le plaidoyer de Rachid El Amrani, certaines entreprises choisissent ces programmes tout simplement parce qu'ils sont subventionnés. Mais d'autres font la démarche pour profiter de l'échange de savoir-faire, et s'entourer d'une expertise. Le représentant de la Berd l'assure aussi : être bénéficiaire d'un tel programme peut-être un atout pour remporter des appels d'offre.

Quels sont les profils favorisés ?

La Berd s'intéresse à tous les domaines d'activité, assure Rachid El Amrani. Mais jusqu'à présent, les secteurs qui en ont le plus bénéficié sont l'agroalimentaire, la chimie et le textile. En tout, la Berd a apporté son assistance à 135 entreprises, la plupart dans le cadre du premier programme. Un tiers des entreprises qui ont été soutenues sont dirigées par des femmes et 30 % des projets se situent en dehors de l'axe Casablanca-Rabat, « *et nous*

aimerions faire encore plus », assure le représentant de la banque. D'ailleurs, l'organisme prévoit d'ouvrir un premier bureau régional prochainement à Tanger.

Quelles sont les entreprises qui ne rentrent pas dans le cadre ?

La Berd ne soutient pas les entreprises œuvrant dans le secteur de l'alcool, du tabac et du casino, ni dans la promotion immobilière s'il s'agit de la promotion pure avec sous-traitance totale. Aussi, la banque ne suit pas les PME qui ne font que de l'import de produits non nécessaires et déjà largement fabriqués au Maroc. La Berd refuse aussi de soutenir les entreprises dont les dirigeants sont des élus.

Et les prêts alors ?

Ce n'était pas l'objet de l'intervention de Rachid El Amrani le 11 mars mais la Berd, comme le font les autres banques internationales telle la Banque mondiale, accorde également des prêts aux entreprises marocaines. Pour le moment, 17 en ont profité. Parmi elles, [Alliances \(prêt d'environ 100 millions de dirhams\)](#), [Frulact \(40 millions de dirhams\)](#), [Citruma \(40 millions de dirhams\)](#), Lesieur Cristal (30 millions de dirhams). Chaque année, la Berd compte investir 2,5 milliards d'euros dans la région (Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie). Le prêt minimum est de 30 millions de dirhams: lorsqu'il s'agit de plus prêts plus *«petits»*, les entreprises peuvent se tourner vers les banques marocaines classiques dont la Berd renforce le capital risque pour les TPE et PME.

© 2014-2015 Copyright TELQUEL. Tous droits réservés